



E-Mail : association.materi@orange.fr Site Internet : www.association-materi.fr

Edito

L'eau potable solidaire à Matéri (Bénin). Période : 2017– 2025

Dans la brousse du nord Bénin, à Matéri, commune limitrophe du Togo et du Burkina-Faso, la plupart des villages sont éloignés de tout moyen d'accès à l'eau potable. L'apport d'eau potable règle plusieurs problèmes à la fois, tout d'abord en réduisant drastiquement les maladies hydriques et la surmortalité infantile ; il permet aussi des cultures maraîchères de contre-saison en période de sécheresse, enfin il participe à la réduction des conflits de voisinage fréquents qui surviennent pour l'accès aux points d'eau. Depuis 2017, un peu plus de 40 000 habitants dont 70% de moins de 20 ans, très démunis dans cette zone sahélienne, bénéficient de l'accès à l'eau potable.

***1^{er} programme de 11 forages** - Début 2017, à la demande du Maire de Matéri, Sorikou Sambieni (aujourd'hui disparu), un premier programme de 9 forages prioritaires a été mis en place. Les études géotechniques préalables conduites sur place, les conditions économiques de l'appel d'offre ont finalement permis d'en réaliser 11. Les travaux proprement dits, confiés à une entreprise de Cotonou, se sont achevés au mois de mai 2018, puis réceptionnés définitivement en juin 2019 : 2 800 habitants desservis

***2^e programme de 9 forages et 9 bornes fontaines** : adduction d'eau villageoise à Pingou
Dans la continuité de la 1^{ère} opération menée avec succès dans la commune de Matéri, ses élus, confrontés à des ressources financières insuffisantes, ont souhaité poursuivre l'équipement en eau potable de leur immense territoire (40 fois la surface de Carquefou) où 30% des 130 000 habitants souffrent toujours de l'absence d'eau potable, avec l'appui des pouvoirs publics et donateurs du Nord. Sans méconnaître les difficultés politico-administratives et/ou les risques encourus dans cette zone sahélienne, un second programme a été mis sur pied en 2019 portant sur la réalisation

- de 9 forages équipés de pompes à motricité humaine desservant 4800 habitants
- d'une adduction d'eau villageoise à Pingou, agglomération secondaire de 7 000 habitants, c'est-à-dire un château d'eau, une station de pompage, une salle de traitement de l'eau, 6 kms de canalisations et 9 bornes-fontaines.

Les 9 forages ont été achevés au mois de mars 2020 et l'AEV de Pingou au mois de janvier 2022.



Eau du marigot



Forage à pompe solaire

*3^e programme 2021-2023 – 26 forages

Encouragée et soutenue par l'Etat et les collectivités locales, l'association MateriPdI, forte d'avoir pu contribuer à mettre en place un service performant de gestion de l'eau et des ouvrages réalisés, a pu mobiliser ses propres ressources et des fonds qui permettent de tendre à moyen terme vers l'équipement complet de la commune de Matéri et de ses arrondissements.

Mis sur pied en 2021 et achevé en février 2023, ce 3^e programme a mis en service 25 forages à motricité humaine et un poste d'eau autonome à pompage solaire qui desservent 8 000 habitants, 1 école et 1 centre de formation.



Forage à pompage manuel



*4^e programme de 40 points d'eau dans 34 écoles (10 500 élèves) et six centres de santé

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Nantes-Métropole qui donnent crédit aux réalisations récentes ont souhaité poursuivre leur accompagnement financier en ciblant prioritairement 29 écoles de Matéri (sur 113) dépourvues d'un accès à l'eau potable et les six centres de santé. Etalé sur une période de 30 mois de 2023 à 2025, ce chantier plutôt bien négocié s'est achevé par la réalisation de 5 forages supplémentaires dans la commune de Tanguieta limitrophe de Matéri.

Sur la période 2017/2025, l'effort solidaire consenti représente

460 000 € par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
488 000€ par Nantes Métropole et la ville de Carquefou
129 000 € par la commune de Matéri
83 000 € par l'association Materi Pays de Loire

Il bénéficie à **29 000 habitants et 10 500 écoliers**, c'est-à-dire $1\ 160\ 000\ € / 39\ 500 = 30\ €$ par habitant, à amortir sur 15 ans, soit 2€/an/habitant.

Oui, en se retroussant les manches, dans le respect de la réciprocité nord-sud bien comprise de part et d'autre, le miracle de l'eau peut devenir réalité.

Jean-Claude CLOUET
Président Association Matéri



Château d'eau en chantier



foreuse

La commune de MATERI sous la menace grandissante de l'extrémisme terroriste

La commune de Matéri, département de l'Atacora, s'étend sur une vaste superficie de 4 800 km². Elle partage ses frontières avec le Burkina Faso et le Togo. Cette position géographique, autrefois stratégique, est aujourd'hui devenue un véritable point de vulnérabilité, exposant dangereusement la commune à des menaces sécuritaires de plus en plus inquiétantes.

Matéri regroupe 77 localités réparties dans 6 arrondissements : Matéri, Nodi, Tchanhoun-Cossi, Gouandé, Dassari et Tantéga. Cette organisation territoriale est désormais fragilisée par une insécurité persistante et un climat de peur qui s'installe durablement. La proximité avec les zones d'instabilité favorise non seulement l'infiltration de groupes extrémistes, mais aussi des fléaux tels que le trafic d'enfants, qui prennent une ampleur alarmante.

1. Une crise sécuritaire hors de contrôle

Depuis décembre 2021, la commune de Matéri est plongée dans une spirale de violence suite aux premières attaques terroristes en provenance du Burkina Faso. Ce qui n'était au départ qu'une menace ponctuelle s'est transformé en une réalité quotidienne terrifiante. Les incursions armées se multiplient, plongeant les populations dans une psychose permanente.

Les conséquences sont dramatiques : fermeture prolongée de la frontière, déplacements massifs de populations fuyant pour sauver leur vie, pertes humaines tragiques — notamment parmi les pêcheurs et les civils — et effondrement progressif des moyens de subsistance. Les habitants vivent dans la peur constante, contraints d'abandonner leurs activités économiques, leurs terres et parfois même leurs habitations.

Face à cette situation critique, les autorités béninoises ont renforcé la présence des forces de défense et de sécurité et intensifié les campagnes de sensibilisation. Mais malgré ces efforts, le sentiment d'insécurité persiste, nourrissant l'angoisse et l'incertitude au sein des populations.

À cette crise sécuritaire déjà préoccupante s'ajoute, depuis fin 2024, une catastrophe économique silencieuse : l'effondrement brutal des prix des céréales. Les agriculteurs, déjà fragilisés, se retrouvent dans une situation de détresse extrême, incapables de subvenir à leurs besoins.



Enfants et charrette transport d'eau

2. Une jeunesse en fuite, une commune en péril

Aujourd'hui, Matéri se vide inexorablement de sa jeunesse. Chaque jour, des dizaines de jeunes quittent leurs villages, fuyant un avenir devenu incertain et menaçant. Ce phénomène d'exode rural prend des proportions inquiétantes et menace l'équilibre même de la commune.

Les jeunes garçons, désespérés, migrent vers le Nigeria, le Niger, la Côte d'Ivoire ou la Guinée, abandonnant terres, familles et responsabilités dans l'espoir, souvent illusoire, d'une vie meilleure.

Les jeunes filles, quant à elles, s'exposent à des risques majeurs en se dirigeant vers des centres urbains ou en franchissant les frontières, parfois au péril de leur sécurité et de leur dignité.



La commune de Matéri sous la menace grandissante de l'extrémisme terroriste (suite)

Les répercussions sont catastrophiques : villages désertés, agriculture paralysée, écoles vidées de leurs élèves et familles disloquées. Le manque criant de main-d'œuvre compromet la production agricole, tandis que les repères sociaux et culturels s'effondrent peu à peu. Ce n'est plus seulement un exode, c'est une véritable hémorragie humaine qui menace l'avenir de Matéri.

Les chiffres sont alarmants : plus de 70 jeunes de Sakonou ont déjà quitté leur village en ce début d'année 2026. Ce constat glaçant illustre l'ampleur du drame en cours.

Un appel urgent à l'action

La situation est critique. Il est impératif de mettre en place des actions concrètes et urgentes pour freiner cette descente aux enfers : création d'opportunités économiques, modernisation de l'agriculture, promotion de l'éducation, valorisation de l'artisanat et soutien à l'entrepreneuriat local.

Matéri lance un cri d'alarme : sans une mobilisation rapide et efficace, la commune risque de sombrer durablement. Il est vital de redonner espoir à la jeunesse, de restaurer la sécurité et de permettre aux populations de reconstruire leur avenir sur leur propre terre.

L'avenir de Matéri est enjeu — et le temps presse.

Frère Léopold GNAMI, Ordre Hospitalier de St Jean de Dieu
Centre de Santé de Porga
Propos recueillis par Marie-Christiane Clouet

Nous sommes bien conscients que la précarité constitue un terreau favorable aux menaces sécuritaires. Le maintien des jeunes sur place nous incite à poursuivre notre soutien à la scolarisation, à l'alphabétisation, aux apprenties couturières,... mais également envers les groupements de femmes pour leurs activités productives de revenus.

Bilan des actions 2025 - projets 2026

DEPENSES / CHARGES	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026	RECETTES / PRODUITS	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026
Achats	1 228 €	1 020 €	Recettes des activités	4 888 €	1 000 €
Services extérieurs et missions	6 328 €	5 794 €	Gestion courante, dons, cotisations, mécénats	15 385 €	5 300 €
Partenariats	20 €	20 €	Subventions	132 198 €	34 200 €
Dotations au Bénin	151 237 €	49 866 €	Subv. Agence de l'Eau	59 998 €	- €
Soutien actions éducatives	7 889 €	8 200 €	Subv. Région PdIL	- €	- €
Soutien groupements de femmes et agriculture	75 €	8 300 €	Subv. Nantes Métropole et Carquefou	72 200 €	34 200 €
Equipements eau potable	143 273 €	30 300 €	Report à nouveau	- €	16 000 €
Equipements centre de Santé	- €	3 066 €	Produits financiers	398 €	200 €
TOTAL des Dépenses	158 813 €	56 700 €	TOTAL des Recettes	152 869 €	56 700 €

Bulletin d'adhésion 2026 ou de soutien à l'association MATERI-PAYS DE LOIRE

Bulletin à joindre à votre versement et à retourner à l'adresse ci-dessous. Merci

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal rapidement, veuillez indiquer votre **adresse internet** :

@

A le

Je soutiens l'action engagée par l'association

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion et je verse ma cotisation : **25 Euros** pour 2026

Et/ou je verse un don complémentaire de.....Euros

Et/ou je verse un **don exclusivement réservé à l'aide scolaire pour les enfants les plus démunis de**€

Les dons et cotisations sont à libeller à l'ordre de :Association MATERI PAYS DE LOIRE

Nous vous remercions d'adresser votre participation à l'adresse suivante :

Association Matéri Pays de Loire - Hôtel de Ville B.P. 60 139 - 44471 CARQUEFOU

Ou par un paiement en ligne sécurisé via le site internet : www.association-materi.fr

Ou par virement au Crédit Agricole : RIB/IBAN FR76 1470 6000 3300 0460 3928 631 ; BIC : AGRIFRPP847

Merci de votre participation financière qui peut être déduite pour partie de vos impôts (66%), un reçu fiscal vous sera adressé.

Bulletin d'adhésion 2026 ou de soutien à l'association MATERI PAYS DE LOIRE

Bulletin à joindre à votre versement et à retourner à l'adresse ci-dessous. Merci

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal rapidement, veuillez indiquer votre **adresse internet** :

@

Numéro de téléphone :

Je soutiens l'action engagée par l'association

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion et je verse ma cotisation : **25 Euros** pour 2026

Et/ou je verse un don complémentaire de.....Euros

Et/ou je verse un **don exclusivement réservé à l'aide scolaire pour les enfants les plus démunis de**€

A le

Les dons et cotisations sont à libeller à l'ordre de :Association MATERI PAYS DE LOIRE

Nous vous remercions d'adresser votre participation à l'adresse suivante :

Association Matéri Pays de Loire - Hôtel de Ville B.P. 60 139 - 44471 CARQUEFOU

Ou par un paiement en ligne sécurisé via le site internet : www.association-materi.fr

Ou par virement au Crédit Agricole : RIB/IBAN FR76 1470 6000 3300 0460 3928 631 ; BIC : AGRIFRPP847

Merci de votre participation financière qui peut être déduite pour partie de vos impôts (66%), un reçu fiscal vous sera adressé.